

Préambule



Avant de vous présenter le projet associatif du HBCPA et afin de le rendre plus explicite, il nous a semblé nécessaire de vous retracer en quelques lignes la vie de notre association, depuis sa création en 1964 jusqu'à nos jours.



Pour que cette présentation soit la plus complète possible, nous vous précisons notre raison d'être, et nos valeurs, avant d'aborder notre affiliation, nos effectifs, nos différents niveaux de jeu, notre organisation et nos moyens ainsi que nos labellisations actuelles.

Après cette description de notre club, nous pourrons vous présenter notre projet associatif sur lequel repose les différentes actions que nous entendons menées.

Un projet sans finalité, c'est un peu comme un bateau sans boussole, il devient difficile de garder le cap. C'est pourquoi, nous vous détaillerons les finalités de notre projet associatif, mais aussi ses buts que nous souhaitons développer pour :

- Le développement de l'éducation citoyenne de nos jeunes sportifs,
- La formation de nos arbitres et de nos dirigeants bénévoles ainsi que leur implication dans le projet associatif.

Pour être durable, le développement du projet associatif d'un club sportif doit prendre en compte son environnement, pour y trouver des leviers nécessaires à sa réussite.

3.2.1	Assurer le développement de notre projet associatif.....	24
3.2.2	Proposer une formation de qualité à l'ensemble des jeunes de la CCPA	26
3.2.3	Promouvoir la pratique du Hand ball	27
3.2.4	Développer les invitations auprès des jeunes lors des soirées de gala.....	28
3.2.5	Développer nos relations partenariales	29
3.2.6	Participer à la création d'emploi	30

1981 : Malgré l'enfer du « Groslier » l'équipe fanion perdre en barrage contre Cannes le droit d'accéder à l'élite nationale. Cette date constituera l'apogée en termes de résultat sportif du club.



1982 : Création de l'équipe senior 3 qui accueille bon nombre de joueurs qui avait été à la création du club, et dont certains dispensent leur expérience aux plus jeunes.

1983 : Après 4 années en national 2, le club de l'Arbresle descend en National 3,

1986 : Le club participe activement avec ses équipes de jeunes à l'échange Franco-allemand de la mairie de l'Arbresle.



1989 : En fusionnant avec les clubs de la Tour de Salvagny et de Lentilly, le HBCA devient HBCA-TAC et adopte une structure intercommunale et compte plus de 150 licenciés.

Si le projet avait pour intérêt de mutualiser les moyens d'une part humain des trois clubs, et d'autre part les structures mises à disposition des 3 communes, les enjeux individuels de certains nécessiterent du temps, de la patience et un très fort engagement de la part des dirigeants. Aussi de nombreux mois et de nombreuses réunions avec les élus des trois communes, mais aussi avec les dirigeants non seulement des 3 clubs de hand Ball, mais aussi avec ceux des autres clubs avec qui ils partageaient les salles de sport auront été nécessaires pour aboutir à cette structure intercommunale. Cette structure couvre toujours aujourd'hui l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.



Fort de cette nouvelle dynamique, les équipes de jeunes sont les nouveaux porte-drapeaux du club. Tant en féminine qu'en masculine, le HBCA-TAC domine les championnats de



Malgré tout, les moins de 15 ans perpétuent la réputation de qualité de la formation arbresloise par un titre de vice-champion du Lyonnais.



Après 24 ans à la tête du club, Jean-Louis Mahuet cède sa place à Bruno Coquelin.

A la demande des élus, le club prend le nom de Hand Ball Club du Pays de l'Arbresle.

2003 à 2011 : une décennie de patience en attendant des jours meilleurs. Ses meilleurs joueurs et entraîneurs phares pour beaucoup partis pour raison professionnel, le club doit retravailler sur ce qui a toujours fait sa force, ses équipes de jeunes.

2011 à 2014 : Après avoir goûtés aux joies des championnats nationaux, les ex moins de 15 ans du club souhaitent redonner un peu de leur expérience à leur club de départ. Comme ses retours étaient accompagnés de ceux des entraîneurs et dirigeants libérés de leurs obligations professionnelles, le club repart de l'avant :

- 3 montées consécutives de l'équipe senior 1 garçon,
- Montée de l'équipe senior fille,
- Accessions des moins de 14, 16 et 18 ans en championnat régional,
- Doublement des effectifs dans la foulée des jeux olympiques
- Renforcement du travail sur le secteur féminin et les écoles de Handball
- Triplement du budget par la création d'un club de partenaires
- Création d'une commission technique et arbitrage.

- Le respect,
- Le goût de l'effort
- Et l'esprit d'équipe.



2.2 Nos moyens

Depuis 25 ans le HBCPA est le seul club de Handball sur les 17 communes de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Pour organiser ses entraînements et ses matches, elle bénéficie des salles mise à disposition par les communes :

- 5 heures sur Lentilly pour les écoles de Handball et les filles jusqu'au moins de 14 ans,
- 6 heures sur Sain Bel pour les garçons jusqu'au moins de 16 ans,
- 17 heures sur l'Arbresle pour toutes les catégories,
- 8 heures dans la salle de la CCPA pour les équipes de garçons de moins de douze ans à moins de dix-huit ans, ainsi que les équipes 1 garçons et filles.

2.3 Nos effectifs

Lors de la saison 2013-2014, nous avons dépassé les 250 adhérents et avec déjà 247 inscrits au 20 octobre, nous devrions dépasser ce chiffre cette année. Notre Siège social est toujours situé à la Maison des Associations, 33 bis rue Gabriel Péri – 69210 à L'Arbresle.

Nos effectifs comme le montre la figure 1, proviennent principalement des communes de la Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle, cette répartition étant encore plus marquée chez les jeunes.

En effet, dès que ceux-ci ont plus de 18 ans et qu'ils rejoignent le monde du travail ou qu'ils effectuent des études supérieures, ils résident en très grande majorité sur

2.3.1 Le rôle et le fonctionnement des différentes entités du club

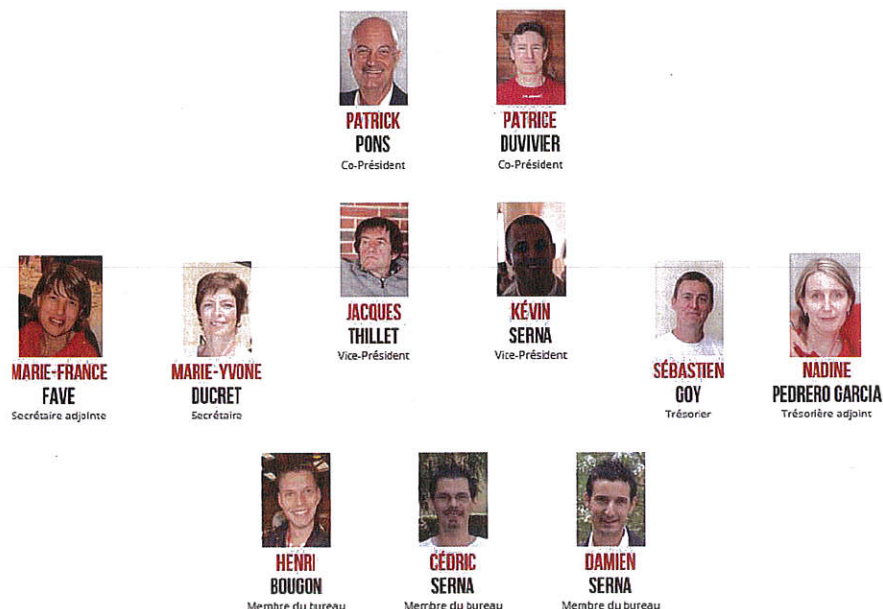


Figure 2

Le fonctionnement du club repose sur :

Bureau Directeur	Ses membres présentés dans la figure 2 sont élus par le Comité Directeur. Le BD est constitué des deux co-présidents, de la secrétaire et de la secrétaire-adjointe, du trésorier et du trésorier-adjoint et des responsables de commissions. Un des deux co-présidents est en charge du fonctionnement interne du club et de la coordination des commissions. Le deuxième co-président est en charge des relations avec les élus de l'animation de la commission partenariat et du suivi du projet de développement du club. Le BD se réunit toutes les deux semaines pour faire le point sur les différentes actions des commissions.
Comité directeur	Ses membres sont élus par les élus lors de l'AG du club. Il se réunit 4 fois par an et a en charge de valider les orientations du club et les avancées du projet du club voté en AG.
Commission Sportive	Ses membres se réunissent toutes les semaines. Elle a en charge de la planification et l'organisation des rencontres et des tables de marque.
Commission Technique	Ses membres se réunissent tous les mois. Elle en charge l'élaboration et le suivi du référentiel technique du club, ainsi que l'animation et la formation des entraîneurs et des arbitres.
Commission Animation	Ses membres ont en charge les buvettes d'après match, les soirées de gala et du loto. Ses membres se réunissent en amont des différentes manifestations.
Commission communication	Ses membres ont en charge l'information des matchs via une centaine d'affiches, deux banderoles installées sur la commune de l'Arbresle, les sites internet www.hbcpa.fr et Face book du club, la diffusion de compte rendus hebdomadaires via la presse locale et le flash infos envoyé aux licenciés du club, aux élus et aux partenaires régulièrement. Cette

Cette accession a été réalisée avec deux saisons d'avance par rapport aux échéances du projet établies fin 2010. Aussi, un nouveau projet doit être élaboré afin de maintenir la dynamique mise en place.

En effet, malgré cette réussite sportive, l'absence de salarié au club, ne nous a pas permis de répondre totalement aux demandes des mairies pour proposer des intervenants dans le cadre du périscolaire. Le projet de création de section sportive dans les collèges de l'Arbresle étant conditionné, là aussi, à la création d'un emploi salarié, ce point fera partie des priorités de notre nouveau projet associatif.

2.4.2 Le bilan financier

Le budget 2009-2010 était de 24 570€. Le budget prévisionnel pour la saison actuelle est de 83 980€ soit une augmentation de près de 350% depuis le lancement du projet de développement du club. Cette augmentation est conforme au plan financier prévisionnel du projet de développement lancé en 2011, augmentation rendue possible grâce au travail réalisé sur l'évolution du partenariat privé.

Comme le montre la figure 4 avec une augmentation de 600%, le partenariat représente près du tiers des recettes du budget.

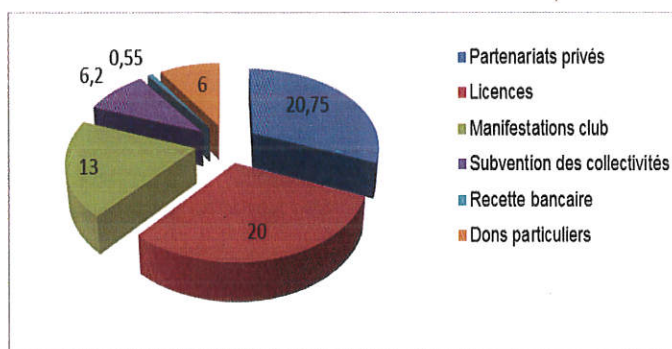


Figure 4

Avec plus de 30 partenaires pour la saison 2014-2015, l'augmentation de cette ressource a permis d'accompagner le projet de développement du club, les subventions des collectivités CNDS compris, représentant moins de 10 % du budget

En troisième étape, nous avons divisé le coût de chaque catégorie par le nombre de licenciés par catégorie. Le coût pour le club de chaque licencié par catégorie est présenté dans la figure 7.

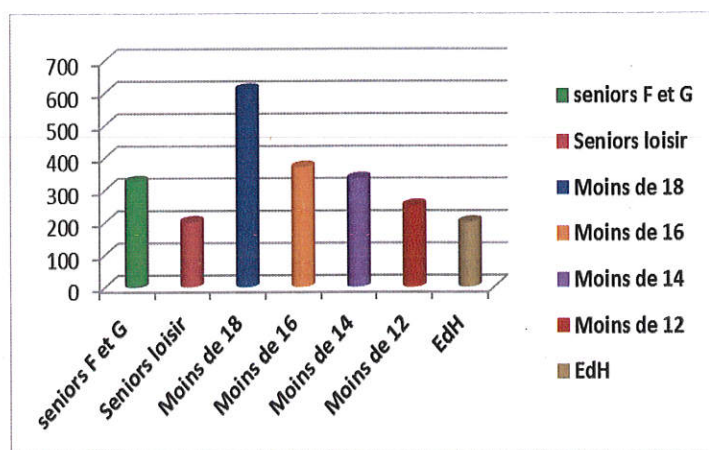


Figure 7

La lecture du coût des licences par catégorie pour le club, montre que celles-ci sont bien cohérentes avec l'orientation du projet du club, « investir dans la formation et l'encadrement des jeunes » pour assurer la pérennité du club. Il est à noter, qu'à ce jour le prix demandé aux licenciés couvre en moyenne moins d'un tiers des dépenses du club chez les catégories de jeunes.

Il nous a semblé intéressant d'évaluer la contribution financièrement du HBCPA pour la collectivité, autrement dit, qu'est-ce que coûterait à la collectivité la pratique du Handball si le HBCPA n'existait pas ?

Grâce aux mises à disposition de nouveaux créneaux horaires, le club assure 36 heures d'entraînement par semaine, dont certaines sont assurées par deux entraîneurs au regard des effectifs, comme en école de handball, en moins de 12 et 14 ans où les effectifs dépassent les 30 licenciés chez les garçons.

Avec 19 équipes engagées en championnat, c'est autant de matchs à encadrer chaque week-end. Au total, entraînements et matchs confondus nécessitent 83 heures d'encadrement par semaine, soit 3 040 heures par année sportive.

- QUAND ? Dates de début de préparation et d'échéance de l'objectif ;
- COMMENT ? Les moyens dont je dispose.

Lorsque l'entraîneur possède les réponses à ces questions il structure son projet de jeu, planifie son plan d'entraînement et établie une programmation d'exercices autour de ces 4 principes :

1. Adapté et progressif (individualisation) : les sollicitations sont appliquées de façon progressive, en fonction de la capacité personnelle de l'individu ;
2. Spécifique : respecter l'adéquation entre l'objectif visé (discipline sportive) et les qualités à développer ;
3. Continu et sollicitant (surcharges) : continu car les bénéfices acquis par l'entraînement sont temporaires et réversibles, et sollicitant car les charges d'entraînement doivent contraindre régulièrement l'organisme à s'adapter pour progresser ;
4. Varié, convivial voire ludique, car la motivation doit être maintenue. S'entraîner doit être et rester avant tout un plaisir, donc il faut répéter sans pour autant "recommencer".

Si la qualité d'un entraîneur dépend pour partie de ses savoirs faire techniques et donc de ses diplômes, nous nous sommes aussi attaché à leur savoir être afin qu'ils soient en phase avec les valeurs et les objectifs du projet associatif du club. Ces deux aspects étaient essentiels, pour pouvoir transmettre nos valeurs lors des entraînements, des matchs mais aussi pour assurer l'organisation de stages pendant les vacances, stages ouverts aux non licenciés, pour renforcer les aspects techniques, mais aborder les questions d'arbitrage et de comportement en cohérence avec les valeurs du club.

Si cette implication demande du temps et de l'énergie lorsque le club réside sur une seule commune, cela est encore plus vrai quand un club couvre plusieurs communes, énergie qui doit respecter les divergences de vue, lorsque les couleurs politiques des différentes communes divergent.

Mise à disposition des salles, attribution de subventions, les dirigeants durent retisser les liens constitués vingt-cinq ans plus tôt lors de la création de la structure intercommunale, avec passion, patience et pédagogie, pour obtenir de nouveaux créneaux horaires dans les salles pour permettre la mise en œuvre du projet de développement. Concernant l'attribution de créneaux pour assurer les entraînements, le club est passé en 3 saisons de 19 à 36 heures, alors que son effectif augmentait de 50% et que quatre équipes accédaient aux championnats régionaux.

Si des tensions demeurent pour l'organisation des compétitions chaque week-end, la qualité des relations non seulement avec les communes, mais aussi avec les autres clubs occupant les salles permet d'assurer toutes les compétitions, soit environ 9 à 10 rencontres à domicile par semaine.

2.4.5 Le bilan des relations avec les partenaires

Le projet engagé lors de la saison 2011-2012 supposait un triplement du budget pour permettre à l'équipe fanion d'atteindre la prénationale et aux équipes de jeunes de pouvoir proposer un niveau de jeu en départemental et en régional. Comme nous l'avons vu précédemment, la raison d'être du HBCPA est de permettre à toutes et à tous de pouvoir pratiquer le Handball. L'augmentation du budget que nous devons réaliser ne pouvait pas reposer que sur la seule augmentation des licences, ni sur la seule augmentation des ressources des collectivités au regard de la situation économique actuelles.

Le partenariat privé était peu développé et représentait moins de 10% des recettes. Le

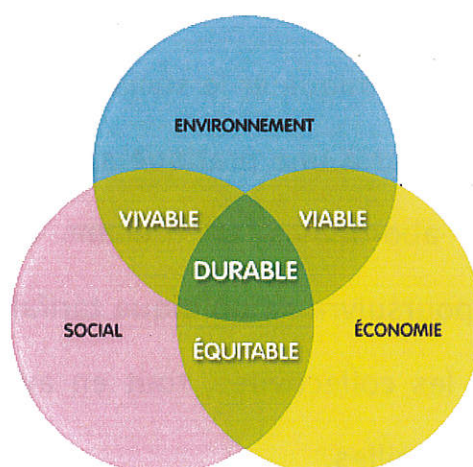
Les structures du club, mise en place il y a bientôt 15 ans, repose sur la même conviction que le HBCPA doit « *proposer à l'ensemble des habitants de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle et notamment aux plus jeunes et aux plus en difficulté, une pratique sportive de qualité, sans augmenter les sollicitations des élus locaux tant du point de vue financier, que du point du point de vue de la mise à disposition des installations* ».

Ils ont réaffirmé auprès des élus de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle, leur attachement à cette structure intercommunale, qui grâce à la mise à disposition des installations des 3 communes de Sain Bel, l'Arbresle et Lentilly et de la CCPA, permet de prendre en compte les impacts sur l'environnement.

3.1 La finalité du projet

Si l'arrivée de l'autoroute dans l'Ouest lyonnais représente un formidable vecteur de développement économique, il semble indispensable de poursuivre et dynamiser avec les collectivités locales, les écoles et les entreprises de la CCPA, le projet de développement associatif dans ses dimensions sportive, économique mais aussi sociale et environnementale.

En effet, comme nous venons de l'évoquer la pratique et l'enseignement d'un sport collectif n'ont de sens, que s'ils sont au service du développement durable de leur territoire.



- **Vivable** : Pour garantir notre action dans le temps, nous devons prendre en compte et être acteurs des évolutions environnementales et sociales. Nous devons donc poursuivre nos actions d'anticipation, en formalisant avec les collectivités des contrats d'objectifs et conclure des contrats pluriannuels avec nos partenaires privés. Les nombreux exemples qui nous entourent, mais aussi l'analyse actuelle du Pays de l'Arbresle sont là pour nous rappeler qu'aucun territoire n'est à l'abri du fléau qu'est l'usage de la drogue, qui peut toucher les jeunes dès leur adolescence. Nous devons en collaboration avec les collectivités locales, sensibiliser nos jeunes contre ses risques. De même, nous devons inciter notre jeunesse à avoir une bonne hygiène de vie (propreté, alimentation,...) et à respecter l'usage des installations mises à disposition et de l'eau dans leur pratique sportive

3.2 Les objectifs du projet

Pour pouvoir pérenniser ce travail, et fidéliser nos joueuses et joueurs, le club doit pouvoir proposer un niveau de pratique attractif. C'est pourquoi, fort du soutien d'une part du public du Pays de l'Arbresle, et d'autre part des élus, le club va poursuivre les actions entreprises au niveau des jeunes afin de pouvoir proposer de manière pérenne aux jeunes un niveau de pratique en départemental, en régional et retrouver en senior une place en championnat national, d'ici moins de 5 ans.

Ce projet associatif a donc pour but de proposer une pratique attractive et éducative depuis l'école de handball jusqu'au niveau senior. Pour cela les objectifs du projet associatif seront de :

- Assurer le développement de notre projet associatif ;
- Proposer une formation de qualité à l'ensemble des jeunes de la CCPA ;
- Promouvoir la pratique du Handball ;

est assuré par des bénévoles assurant de nombreuses autres fonctions dans le club, situation qui ne peut être envisagée de manière pérenne. Ce renforcement de l'encadrement peut être évalué à 15 K€ ;

- Si l'accès de l'équipe senior 1 en championnat national doit permettre de fidéliser les jeunes talents du club et faciliter la recherche de partenaires privés, il va aussi engendrer des frais de déplacement, d'arbitrage, d'inscription que l'on peut évaluer à 30 K€.

A ce jour, le budget prévisionnel pour la saison 2013/2014 est de 80 K€. Le budget de la vision cible du projet associatif du club serait dans l'hypothèse présentée de 180 K€.

Pour réaliser cette augmentation de 100 K€, le club pourrait envisager une augmentation de :

- Partenariat public : actuellement, les subventions de l'ensemble des collectivités se monte à moins de 8 K€. A terme, ces subventions pourraient atteindre 25 K€ ;
- Partenariat privé : à l'issue de cette saison, les recettes issues du partenariat privé devraient atteindre 30 K€. Dans le cadre du projet de développement, il devrait atteindre 55 K€ à 65 K€ ;
- Fonds propres : sous ce terme, nous comptabilisons, les recettes liées aux paiements des licences, aux dons réalisés par les bénévoles, aux manifestations et stages organisés par le club. Pour la saison actuelle ces recettes devraient se monter à 42 K€. A l'issue du projet associatif, ces recettes devraient atteindre 90 à 100 K€, grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, du nombre de participants aux stages organisés par le club, du nombre de spectateurs, du nombre d'interventions dans le milieu scolaire.

3.2.3 Promouvoir la pratique du Hand ball

Lors des différents rendez-vous ou rencontre avec les élus locaux, ils ont exprimé leurs attentes concernant notre participation aux activités du périscolaire. Comment on a pu le constater dans les années antérieures, la présence du club dans le milieu scolaire est un atout important pour faire connaître notre discipline auprès de population se tournant habituellement vers des activités plus médiatisées.

Avec l'appoint d'un entraîneur salarié, le HBCPA sera en mesure de participer activement au périscolaire, mais aussi de proposer des stages lors de toutes les vacances scolaires ouverts aux licenciés et non licenciés.

Ces stages permettront à tous les jeunes de la CCPA de pouvoir s'initier au Handball, et aux licenciés du club de renforcer leurs savoirs faire. Ces stages seront aussi l'occasion de déployer des actions de sensibilisation sur les risques du dopage et sur la pratique de l'arbitrage.



De même, parallèlement à des campagnes d'affichage (voir figure 9) dans les salles, des actions de sensibilisation à l'hygiène de vie (propreté, alimentation,...) et au respect de l'usage des installations mises à disposition et de l'eau dans leur pratique sportive seront développées.



Ils pourraient participer à des petits tournois dont les images seraient diffusées sur notre site internet, Facebook et dans la presse locale.

L'adhésion des enseignants à cette démarche sera un facteur de réussite et passera par des actions de communication de nos deux salariés.

3.2.5 Développer nos relations partenariales

L'atteinte des objectifs du projet associatif dépendra pour partie de notre capacité à le financer. 50% de l'augmentation des recettes budgétaires devraient provenir de nos relations partenariales tant publics et que privés.

Que ces partenariats soient publics ou privés, nos partenaires ont montré un fort attachement à la contribution du projet associatif au développement durable de la communauté de communes. Ce point doit être encore développé par des actions directes et visibles par nos partenaires.

Elaboration et signature de contrats d'objectifs pluriannuels avec nos partenaires publics qui sont de la responsabilité du bureau directeur du club.

Développement du club d'entreprises pour les partenaires privés. A l'issue de cette saison, le club devrait compter près de 35 partenaires privés. Pour pouvoir doubler les recettes financières liées à ces partenariats, plusieurs pistes sont à développer :

- Elaborer des contrats multi-clubs, cette démarche qui est soutenue par certains élus permettra de pouvoir solliciter des entreprises en relation avec les collectivités ;
- Augmenter le nombre de partenaires, l'expérience montre qu'il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un salarié pour contacter de nouvelles entreprises,

Le budget prévisionnel à 5 ans fait apparaître la nécessité de plus que doubler les ressources financières actuelles. Plus des deux tiers de cette augmentation, seront liés à la réussite des actions devant être conduites par ses futurs salariés.

Aussi, la totalité des retombées financières des actions engagées par ces salariés ne pouvant pas être envisagées avant deux ou trois saisons, la création de ses emplois salariés devra faire appel en première étape aux emplois aidés proposés par la DDSCS ou aux dispositifs de formation en alternance comme le propose Prosport. Cette étude devra notamment porter sur :

- Les possibilités de financement de ces emplois sur les deux ou trois premières années ;
- la pérennité de ce ou ces emplois qui devra être analysée notamment à travers la création de nouvelles licences, la prise en charge financière par les collectivités des interventions dans le cadre du périscolaire, l'organisation de stages, l'augmentation du nombre de partenaires privés.

La conduite de ce projet associatif va nécessiter pour réussir :

- Anticipation et précaution en définissant où nous souhaitons aller et comment ;
- Responsabilisation et participation en impliquant l'ensemble des parties prenantes dès le lancement du projet ;
- Innovation et écoute pour apporter une réponse aux attentes de nos licenciés, de nos élus et de nos partenaires.

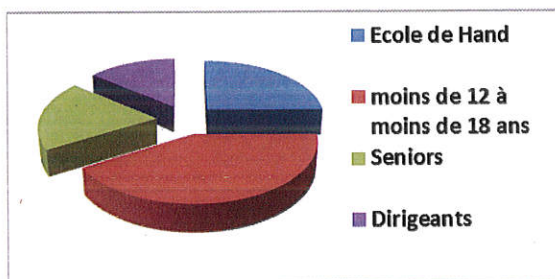
Objet : Lettre de motivation pour la demande de subvention auprès du CDOSF

Pourquoi un club de handball pour le Pays de l'Arbresle ?

Le HBCPA se doit de proposer à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et plus particulièrement aux **plus jeunes** et **aux plus en difficulté**, de **pratiquer le handball, sans augmenter les sollicitations des élus locaux** tant du point de vue financier, que du point de vue de la mise à disposition des installations.

Aussi, son **projet de développement associatif** doit **aborder** non seulement les **dimensions sportive, économique**, mais aussi **sociale et environnementale**.

En effet, comme nous venons de l'évoquer la **pratique et l'enseignement** d'un **sport collectif** n'ont de sens, que s'ils sont au **service du développement durable de leur territoire, en permettant aux plus jeunes de découvrir et vivre une activité de vie collective**.



Répartition des effectifs du HBCPA

Pourquoi le HBCPA se doit de mettre en place des actions en faveur de la jeunesse ?

La **raison d'être** du HBCPA au travers de ses activités est de **participer à « l'éducation » des jeunes de son territoire**.

Depuis maintenant 25 ans le HBCPA couvre l'ensemble des communes de la CCPA, voire au delà.

Dans le cadre de la **valorisation du handball**, le HBCPA souhaite **conforter ses relations avec les écoles et les communes** d'où sont originaires ses licenciés et plus particulièrement les jeunes de 6 à 18 ans.

C'est pourquoi le HBCPA sollicite le CDOSF pour soutenir ses projets et leurs actions qui visent à conforter à la fois avec **sa raison d'être, ses valeurs** (tolérance, respect, goût de l'effort, esprit d'équipe) et **assurer son développement** qui doivent permettre aux jeunes de l'ensemble du territoire d'être initiés à la pratique du handball, grâce à la mise à disposition d'installations sportives actuellement par les communes de l'Arbresle, de Lentilly, de Sain Bel et de la CCPA.

Les Co-présidents du HBCPA

Patrick PONS



Patrice DUVIVIER

po/



La secrétaire adjointe,
YF FAVE

HBCPA, Maison des associations, 33 bis rue Gabriel Péri - 69210 L'ARBRESLE

PROJET ASSOCIATIF

QUI, QUOI, COMMENT, POUR ALLER OÙ

QUI ETES VOUS ? (résumer ici l'origine et l'ancienneté de votre association, la raison de sa création)

Le HBCPA vient juste de fêter ses 50 ans. Il a pour vocation de permettre aux femmes et aux hommes de 6 à 60 ans en majorité domiciliés dans la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) de pouvoir pratiquer le Handball.

Sous l'impulsion de Lucien Lewandowski, professeur d'EPS, le Handball fut créé à l'Arbresle en juin 1964. La première équipe était constituée d'une bande de copain, dans laquelle on recensait un certain Jean-Michel Aulas devenu aujourd'hui une figure emblématique du football français. Cette première équipe du club gravit rapidement les marches des différents championnats départementaux et régionaux et accéda en 1970 au championnat d'excellence national, année qui vit la création de la première équipe féminine du club.

1976 : avec la création de la salle du « Groslier », le club dispose enfin d'une salle de sport sur la commune de l'Arbresle, et compte plus de 100 licenciés.

1981 : malgré l'enfer du « Groslier » l'équipe fanion perdra, en barrage contre Cannes, le droit d'accéder à l'élite nationale. Cette date constituera l'apogée du club en termes de résultat sportif.

1986 : le club participe activement avec ses équipes de jeunes à l'échange franco-allemand de la mairie de l'Arbresle.

1989 : en fusionnant avec les clubs de la Tour de Salvagny et de Lentilly, le HBCA devient HBCA-TAC et adopte une structure intercommunale et compte plus de 150 licenciés. Si le projet a pour intérêt de mutualiser d'une part les moyens humains des trois clubs, et d'autre part les structures mises à disposition des 3 communes, les enjeux individuels de certains nécessiteront du temps, de la patience et un très fort engagement de la part des dirigeants. Cette structure couvre toujours aujourd'hui l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

1996 : renforcées par la nouvelle génération formée au club, les deux équipes fanions féminines et masculines après 8 années passées en championnat régional, retrouvent le parfum du championnat de France. Reprenant les bonnes pratiques des fondateurs du club, ils encadrent les équipes de jeunes, garantes de l'avenir du club.

2002 : en France les prises de postes des enseignants sont synonymes de nomination en banlieue parisienne ou dans le nord de la France. Rajouter à cela la réussite de quelques-uns des meilleurs éléments à de grandes écoles, et voilà nos deux équipes fanions réduite à leur plus simple expression.

2011 à 2014 : Après 10 années en championnat départemental, le retour de certains joueurs, entraîneurs et dirigeants libérés de leurs obligations professionnelles, le club repart de l'avant :

- 3 montées consécutives de l'équipe senior 1 garçon,
- Montée de l'équipe senior fille,
- Accessions des moins de 14, 16 et 18 ans en championnat régional,

- **Doublement des effectifs dans la foulée des jeux olympiques**
- **Renforcement du travail sur le secteur féminin et les écoles de Handball**
- **Triplement du budget par la création d'un club de partenaires**
- **Création d'une commission technique et arbitrage**

QUI VOUS COMPOSENT ? (combien d'adhérents/licenciés ? hommes/femmes ? Adultes/enfants ? loisirs/compétitions ? éducateurs/dirigeants bénévoles ? Des salariés ?)

Nos effectifs

Lors de la saison 2013-2014, nous avons dépassé les 250 adhérents, chiffre que nous allons dépasser cette année. Avec 164 jeunes de moins de 18 ans, dont 81 de moins de 12 ans, le club revendique sa priorité sur l'accueil et la formation des jeunes. Avec 33 bénévoles, dont 13 de plus de 50 ans, le club poursuit son travail de structuration.

Le secteur féminin représente $\frac{1}{4}$ de nos effectifs, tout âge confondu.

Nos effectifs comme le montre la figure 1, proviennent principalement des communes de la Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle, cette répartition étant encore plus marquée chez les jeunes.

En effet, dès que ceux-ci ont plus de 18 ans et qu'ils rejoignent le monde du travail ou qu'ils effectuent des études supérieures, ils résident en très grande majorité sur les communes du Grand Lyon, car il faut près de deux heures pour réaliser un aller-retour.

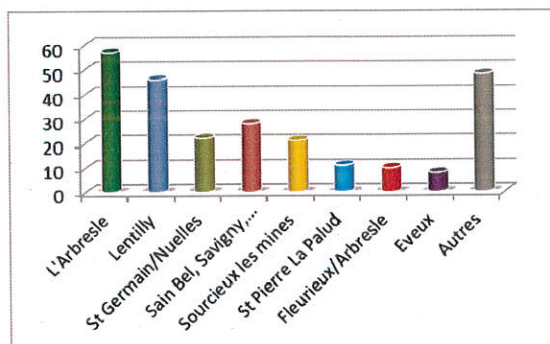


Figure 1

Avec 19 équipes engagées, depuis les écoles de Hand Ball jusqu'à l'équipe loisir, le HBCPA propose une offre diversifiée pour tous les tranches d'âges au féminin et au masculin. L'ensemble des clubs de sport collectif ont du mal à développer leurs effectifs dans le secteur féminin ; aussi, dans le cadre du déploiement du projet de développement, un gros travail de communication a été entrepris depuis plusieurs saisons pour permettre aujourd'hui au HBCPA de proposer :

- 4 équipes en école de Handball dont une féminine,
- 4 équipes en moins de 12 ans et de moins de 14 ans dont une féminine dans chaque tranche d'âge,
- 2 équipes en moins de 16 ans dont une masculine en championnat régional et une féminine,
- 1 équipe de moins de 18 ans en masculin,
- 1 équipe Senior fille qui accueille les joueuses à partir de l'âge de 16 ans,
- 2 équipes Seniors masculines dont une en prénational,
- 1 équipe loisir.

A ce jour, le club bénéficie de :

- 16 entraîneurs dont 7 diplômés, 1 cadre fédéral titulaire d'un BE, 2 cadres interrégionaux, 4 cadres régionaux dont 3 en formation et 1 animateur en formation STAPS,
- 1 juge délégué en charge de la formation des bénévoles tenants les tables de marque,
- 11 arbitres diplômés, 2 régionaux, 3 départementaux, 6 JA dont 2 régionaux.

L'ensemble de ces actions nous a permis de :

- obtenir le label d'argent de notre école de Handball,
- obtenir le label de Bronze de notre école d'arbitrage,
- satisfaire aux critères de structuration des clubs.

A ce jour le club ne possède pas d'emploi salarié.



QUELLES VALEURS DEFENDEZ-VOUS ? (morales, éducatives, humaines, sportives, ... quel message essayez-vous de véhiculer autour de votre association et de ses actions ?)

En tant que club de Handball, nous sommes naturellement affiliés à Fédération Française de handBall sous le numéro 16-69001. Mais notre raison d'être ne s'arrête pas à la pratique du handball, mais est bien d'offrir un cadre éducatif aux plus jeunes, pour apprendre à :

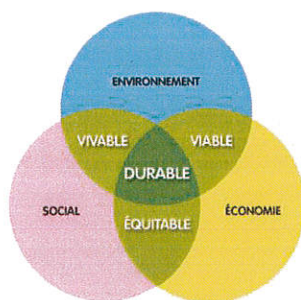
- Vivre ensemble et donner le meilleur de soi-même,
- Respecter les règles d'un sport collectif et les différents acteurs qui permettent sa pratique, co-équipiers, adversaires, arbitres, dirigeants...
- Apprendre des autres et des situations rencontrées.

La mise en place de ce cadre éducatif, suppose que l'ensemble des dirigeants du club, des entraîneurs, des bénévoles soient porteurs des valeurs du club que sont :

- La tolérance,
- Le respect,
- Le goût de l'effort
- Et l'esprit d'équipe.



Si l'arrivée de l'autoroute dans l'Ouest lyonnais représente un formidable vecteur de développement économique, il nous semble devoir apporter notre contribution aux collectivités locales, aux écoles et aux entreprises de la CCPA à cette dynamique. C'est pourquoi, nous avons engagé un projet de développement associatif qui doit prendre en compte non seulement la dimension sportive, mais aussi les dimensions économique, sociale et environnementale. Pour nous, la pratique et l'enseignement d'un sport collectif n'ont de sens que s'ils sont au service du développement durable de leur territoire.



Pour être durable, une association sportive doit être :

- **Viable** : en prenant en compte et contribuant aux besoins de son environnement, dans un cadre économique contraint. Dans ce cadre économique, le HBCPA participe en coordination avec les écoles, les élus et les entreprises à « l'éducation » des jeunes en leur transmettant ses valeurs. Le club assure 36 heures d'entraînement par semaine, dont certaines sont

assurées par deux entraîneurs au regard des effectifs. Avec 19 équipes engagées en championnat, c'est autant de matchs à encadrer chaque week-end. Au total, entraînements et matchs confondus nécessitent 83 heures d'encadrement par semaine, soit 3 040 heures par année sportive. A ces heures, il faut rajouter le temps passé par les bénévoles en charge des tables de marques, buvettes... que l'on peut estimer à 1 740 heures/an. L'organisation de stages pendant les vacances, qui nécessitent entre 2 et 3 cadres en fonction des effectifs, représente annuellement 300 heures. Sur la base de la prise en charge financière assurée par les communes pour l'encadrement du périscolaire, c'est donc 127 000 € que le HBCPA fait économiser aux collectivités. Pour assurer la transmission de ses valeurs, un passeport sera co-construit avec les écoles, les élus et les entreprises sur les bases du document présenté en figure 2. Ce passeport suivra les jeunes du club depuis l'école de Handball et leur permettra de pouvoir justifier de leur implication dans la vie du club, ainsi que de leur respect de ses valeurs auprès des entreprises lors de la recherche de stage. Il sera rempli par les entraîneurs du club, afin de les impliquer dans la démarche.



PASSEPORT JEUNES

NOS VALEURS

Tolérance

Esprit d'équipe

Respect

Goût de l'effort

Et le développement durable



FF
HANDBALL
Fédération Française

Nom :	Prénom :	Équipe :	Année sportive :
Thèmes D/D	Valeurs du club	Activités des jeunes	
Ecologique	Tolérance		
	Respect	Consommation d'eau	
	Goût de l'effort	Recyclage des déchets	
	Esprit d'équipe	Co-voluntariat	
Economique	Tolérance		
	Respect	Usage de la « colle »	
	Goût de l'effort	Installation mises à disposition	
	Esprit d'équipe	Vie du club	
Social	Tolérance	Diversité dans les équipes	
	Respect	Ponctualité à l'entraînement, au match	
		Règles et arbitres	
		Développement des compétences	
	Goût de l'effort	Prévention dans la lutte contre le dopage	
		Implication dans la vie scolaire	
		Implication dans l'arbitrage	
Esprit d'équipe	Encadrement des plus jeunes		
		Vie de groupe	
Saisir la note 4,3,2,1 dans la case correspondante			

Figure 2

- **Equitable** : Concilier l'économique et le social. Permettre à toutes les catégories sociales de pouvoir accéder à une pratique sportive éducative et de qualité en proposant des tarifs abordables et en prenant en compte la diversité des situations. Le HBCPA poursuivra sa politique tarifaire, en étudiant si nécessaire les cas difficiles avec les collectivités, tout en ayant le souci de maintenir la responsabilisation des familles.
- **Vivable** : Garantir notre action dans le temps. Nous devons prendre en compte et être acteurs des évolutions environnementales et sociales. Nous devons donc poursuivre nos actions d'anticipation, en formalisant avec les collectivités des contrats d'objectifs et conclure des contrats pluriannuels avec nos partenaires privés. Les nombreux exemples qui nous entourent, mais aussi l'analyse actuelle du Pays de l'Arbresle sont là pour nous rappeler qu'aucun territoire n'est à l'abri du fléau qu'est l'usage de la drogue qui peut

toucher les jeunes dès leur adolescence. Nous devons, en collaboration avec les collectivités locales, sensibiliser nos jeunes contre ses risques. De même, nous devons inciter notre jeunesse à avoir une bonne hygiène de vie (propreté, alimentation,...) et à respecter l'usage des installations mise à disposition et de l'eau dans leur pratique sportive. Des campagnes d'affichage (voir figure 3) dans les salles, des actions de sensibilisation à l'hygiène de vie (propreté, alimentation,...) et au respect de l'usage des installations mise à disposition et de l'eau dans leur pratique sportive seront développées.

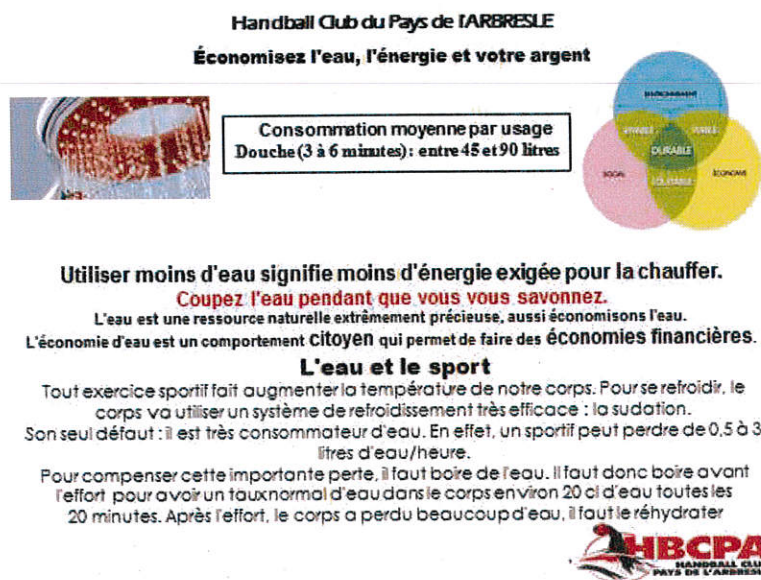


Figure 3

Si l'on totalise les communes qui accueillent notre discipline et celles immédiatement limitrophes, ce sont les jeunes de plus de 10 communes auprès de qui nous souhaitons promouvoir la pratique du handball. Aussi, nous devons renforcer notre communication sur ces stages en direction des écoles primaires de ces communes, mais aussi des collèges et lycées.

QUEL EST VOTRE OBJET STATUTAIRE ? Merci d'inscrire l'objet statutaire initial inscrit dans les statuts de votre association puis, le cas échéant, l'objet statutaire remis à jour.)

STATUTS Handball Club du Pays de l'Arbresle par application de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

ARTICLE PREMIER – HANDBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE (HBCPA)

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **HANDBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE (HBCPA)**. Cette association fondée en juin 1964 a déjà fait évoluer ses statuts le 04 juin 2004.

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet général la promotion, la pratique de l'entraînement et de la compétition du Handball dans toutes les communes du Pays de l'Arbresle au sein des instances issues de la Fédération Française de Handball.

L'association s'interdit et interdit à ses membres toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel.

QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN OEUVRE AU COURS DE LA SAISON ET POUR QUELLES RAISONS ? (manifestations, compétitions, moments de convivialités entre bénévoles,...)

- **Manifestations :**

- **Pour les jeunes :**

- Stages pendant toutes les vacances scolaires ouverts au licenciés et non licenciés, pour découvrir, améliorer sa technique et sa pratique en tant qu'arbitre de handball, sensibiliser au risque du dopage, transmettre les valeurs du club,...
 - Journée « arbre de Noël » pour les écoles de Handball,
 - Invitation des jeunes des écoles primaires des communes de la CCPA à participer à un circuit découverte lors des mi-temps des matchs lors des soirées de gala,
 - Invitation des jeunes des écoles de Handball à participer à la présentation des équipes seniors lors des matchs des soirées de gala.

- **Pour les partenaires :**

- Une initiation à la pratique du Handball le deuxième mardi d'octobre,
 - Deux soirées de gala,
 - Un concours de bowling,
 - Une soirée « tapas » lors de la coupe du monde de handball,
 - Un tournoi interentreprises lors de la journée club,
 - Des déjeuners avec certains partenaires pour faciliter leur connaissance mutuelle et leurs attentes vis-à-vis du club.

- **Pour tous les licenciés**

- Création d'une boutique club en ligne,
 - Loto du club,
 - Soirée de gala,
 - Journée club.

- **Pour les bénévoles**

- Un concours de bowling avec les joueurs des équipes seniors,
 - Une soirée « tapas » lors de la coupe du monde de Handball avec les joueurs des équipes seniors,
 - Une après-midi à « l'orange bleue » avec les joueurs des équipes seniors,
 - Journée club,
 - Une soirée bilan et remerciements.

- **Compétitions :**

A ce jour 76 matchs à domicile sont programmés d'ici fin décembre. L'an dernier le HBCPA a dû organiser 107 matchs, nous devrions approcher les 150 matchs à domicile cette saison

QUELLES SONT LES MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS DONT VOUS DISPOSEZ ACTUELLEMENT ? (bénévoles & salariés, équipements & infrastructures, sponsors, mécènes et institutionnels ? quelle durée d'engagement de partenariat ?...)

- **Bénévoles & salariés** : 33 bénévoles, aucun salarié. Une démarche est lancée auprès de Prosport pour analyser la faisabilité de recruter deux salariés ; un en charge du développement des interventions scolaires (périscolaire et classes sportives) et des stages, un deuxième pour le développement de la communication et du partenariat
- **Equipements & infrastructures** : Depuis 25 ans le HBCPA est le seul club de handball sur les 17 communes de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Pour organiser ses entraînements et ses matchs, il bénéficie des salles mise à disposition par les communes :
 - 5 heures sur Lentilly pour les écoles de Handball et les filles jusqu'au moins de 14 ans,
 - 6 heures sur Sain Bel pour les garçons jusqu'au moins de 16 ans,
 - 17 heures sur l'Arbresle pour toutes les catégories,
 - 8 heures dans la salle de la CCPA pour les équipes de garçons de moins de douze ans à moins de dix-huit ans, ainsi que les équipes 1 garçon et fille,
 - Un local de 20 m² mise à disposition par la commune de l'Arbresle, situé dans la salle des sports de l'Arbresle.

Sur le plan communication, un site Internet, un compte Facebook et Twitter. Un flash infos, des affiches, banderoles, un tableau d'affichage dans la salle du Groslier.

- **sponsors, mécènes et institutionnels** :
 - Plus de 30 partenaires privés, pour un montant 30K€,
 - Institutionnels : les 3 communes de L'Arbresle, Lentilly et Sain bel, le CNDS pour un montant de 7,8 K€,
 - quelle durée d'engagement de partenariat : chaque partenariat privé bénéficie d'un contrat, qui peut être annuel ou pluriannuel de 3 ans. A la fin de cette saison 20 contrats devront être renouvelés. Pour ce qui est des subventions des institutionnels, ils passent par des demandes de subvention annuelles. Nous sommes en discussion avec les collectivités pour établir des contrats d'objectifs pluriannuels.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 2 ANS (projets, évolutions, développement,...)

Les objectifs à terme du projet associatif du HBCPA sont repris dans la figure 3. Depuis le lancement du projet précédent, de nombreuses avancées ont déjà eu lieu.

- Triplement du budget,
- Montée en régional de nos équipes de jeunes dans les catégories, moins de 14, 16 et 18 ans,
- Montée durant 3 années consécutives de notre équipe fanion garçon,
- Montée des seniors filles en pré-régional,
- Montée de l'équipe réserve en excellence départementale,
- Augmentation de 30% de nos effectifs,
- Renforcement de la structure technique,
- Renforcement de la structure administrative,
- Augmentation de 40% du nombre d'heures d'entraînement.

Si la pérennisation du club passe, entre autre, par la montée de l'équipe fanion en championnat de France comme nous le verrons dans le chapitre suivant, cette montée n'est pas une fin en soi, et nécessite l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs d'ici deux ans. Ces objectifs sont :

- Stabiliser l'équipe fanion garçon en pré-national,
- Faire monter l'équipe senior fille en championnat régional,
- Stabiliser les équipes de jeunes en championnat régional,
- Poursuivre le renforcement de l'équipe technique,
- Engager avec les élus, les écoles et les partenaires la démarche de passeport jeune,
- Poursuivre l'augmentation du budget sur la base de 25% par an,
- Engager via les différentes formules d'aide à la création d'emploi,
- Former les entraîneurs, arbitres mais pas seulement, passer par les conventions de stage (STAPS,...),
- Une personne en charge du développement de la présence du club dans les écoles et des stages,
- Une personne en charge du développement de la communication et du partenariat.

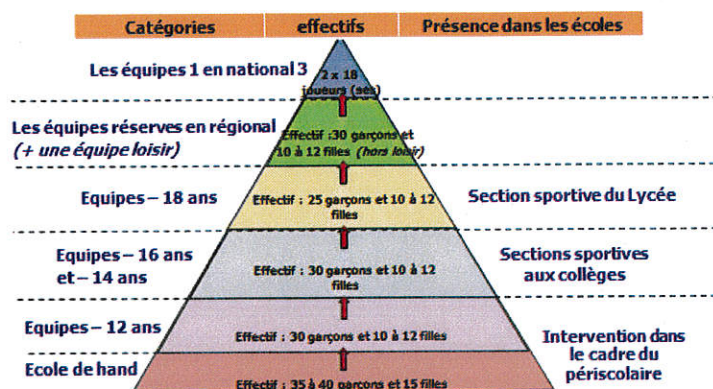


Figure 3

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 4 ANS ? (projets, évolutions, développement...)

L'expérience du club montre que si le retour en championnat de France de l'équipe fanion masculine est une des conditions de la pérennisation du club, elle nécessite l'atteinte d'autres objectifs notamment ceux présentés dans la figure 3. Si la présence en championnat de France de l'équipe fanion permet de :

- proposer un niveau de jeu attractif aux joueurs formés au club,
- fidéliser un public qui a démontré son attachement à la pratique du Handball,
- favoriser la recherche et le développement du partenariat privé,
- attirer des entraîneurs intéressés par un projet de développement,

Cette accession n'est pas une fin en soi, mais constitue bien un des moyens de se doter des moyens humains et financiers, pour participer au développement durable de notre territoire et donc :

- Proposer une formation de qualité à l'ensemble des jeunes du HBCPA,
- Promouvoir la pratique du handball sur tout le territoire communautaire voire au delà,
- Participer à la création d'emploi.

Les objectifs de ce projet, passent donc par :

- la mise en place d'interventions dans les écoles primaires dans le cadre du périscolaire et la création de sections sportives dans les collèges et/ou lycées,
- la poursuite de l'évolution de nos structures et des compétences de nos entraîneurs,
- l'élaboration d'un business plan,
- le renforcement de l'animation de notre club de partenaires,
- la promotion et le développement du handball et de notre club.

QUELS SONT LES MOYENS NECESSAIRES POUR REALISER CES OBJECTIFS ?

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS D'OBTENIR CES MOYENS (partenariat public/privé, mutualisation associative, recrutement, plan de communication....)

Pour arriver à ces objectifs, il semble nécessaire de devoir se doter :

- D'un salarié en charge du développement de la communication interne et externe, ainsi que du partenariat public et privé. Dans un premier temps, l'appel à un contrat d'alternance en développement du partenariat pourrait être envisagé. A terme, les charges financières d'un tel poste devraient avoisiner les 35 K€ ;
- D'un salarié en charge du développement des interventions dans les écoles et collèges et des stages pendant les vacances scolaires. La promotion du Handball est toujours passée et passe encore par une présence renforcée dans le milieu scolaire. Sachant que ce salarié assurerait une partie des entrainements des jeunes, les charges financières à la création de ce poste nécessiteraient un surcoût de 20 K€ ;
- De quatre entraîneurs supplémentaires, pour finaliser l'encadrement des équipes de jeunes et des équipes seniors garçons, dont l'encadrement actuel est assuré par des bénévoles assurant de nombreuses autres fonctions dans le club, situation qui ne peut être envisagée de manière pérenne. Ce renforcement de l'encadrement peut être évalué à 15 K€ ;
- Si l'accès de l'équipe senior 1 en championnat national doit permettre de fidéliser les jeunes talents du club et faciliter la recherche de partenaires privés, il va aussi engendrer des frais de déplacement, d'arbitrage, d'inscription que l'on peut évaluer à 30 K€.

A ce jour, le budget prévisionnel pour la saison 2014/2015 est de 80 K€. Le budget de la vision cible du projet associatif du club serait dans l'hypothèse présentée de 180 K€. Pour réaliser cette augmentation de 100 K€, le club pourrait envisager une augmentation de :

- **Partenariat public** : actuellement, les subventions de l'ensemble des collectivités se montent à moins de 8 K€. A terme, ces subventions pourraient atteindre 25 K€, au regard des critères actuelles d'attribution de subvention des différentes collectivités. Pour permettre au club d'avoir une visibilité pluriannuelle, des contrats d'objectifs devront être signés avec les différentes collectivités locales ;
- **Partenariat privé** : à l'issue de cette saison, les recettes issues du partenariat privé devraient atteindre 30 K€. Dans le cadre du projet de développement, il devrait atteindre 55 K€ à 65 K€. Pour pouvoir doubler ces recettes financières, plusieurs pistes sont à développer :
 - Elaborer des contrats multi-club : cette démarche qui est soutenue par certains élus permettra de pouvoir solliciter des entreprises en relation avec les collectivités,
 - Augmenter le nombre de partenaires : l'expérience montre qu'il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un salarié pour contacter de nouvelles entreprises, leur présenter notre projet et notre offre, conclure des contrats et suivre leur exécution,
 - Fidéliser les partenaires actuels et leur proposer des contrats pluriannuels, comportant une clause de bonus-malus liée aux résultats du club,

- Renforcer l'animation du club d'entreprise initiée il y a deux saisons. Pour répondre aux attentes de nos partenaires, le club organisera :
 - Trois fois par an en association avec le CEOL, une soirée de gala comportant un espace dédié à ses partenaires et élus. Cette espace aura pour vocation de favoriser les relations entre ses partenaires ;
 - Deux soirées spécifiques réunissant nos partenaires publics et privés seront organisées en semaine, une autour d'une rencontre des championnats du monde de Handball chez l'un de nos partenaires et une autre autour d'un tournoi de bowling chez un de nos autres partenaires. Ces deux soirées devraient proposer un cadre propice aux échanges à nos partenaires de nature à leur permettre de développer leurs propres activités.
- **Fonds propres** : sous ce terme, nous comptabilisons les recettes liées aux paiements des licences, aux dons réalisés par les bénévoles, aux manifestations et stages organisés par le club. Pour la saison actuelle, ces recettes devraient se monter à 42 K€. A l'issue du projet associatif, ces recettes devraient atteindre 90 à 100 K€ grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, du nombre de participants aux stages organisés par le club, du nombre de spectateurs, du nombre d'interventions dans le milieu scolaire.

La réussite d'un projet associatif nécessite l'adhésion, l'implication et la participation de toutes les parties prenantes. Pour favoriser leur adhésion, elles doivent être associées le plus en amont possibles à la définition de ses actions.

Aussi, courant mai 2015, l'ensemble des parties prenantes du club : licenciés, bénévoles, parents, dirigeants, élus, partenaires seront invités à s'exprimer lors d'une réunion sur le projet associatif 2015-2018, et sur les actions à mettre en œuvre pour permettre sa réussite.

C'est à partir de cette réunion, que sera finalisé le planning de déploiement de ces actions, ainsi que les modalités de suivi de ces actions et de pilotage du projet.

**ELEMENTS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE A L'ATTENTION
DE LA COMMISSION DE PRESELECTION :**

Voir documents en PJ

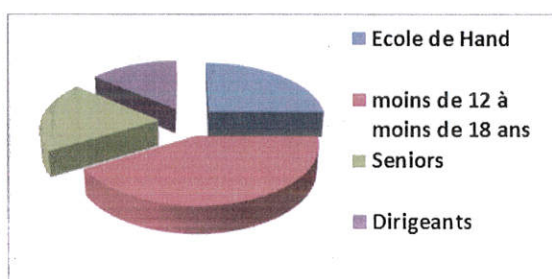
Objet : Lettre de motivation pour la demande de subvention auprès du CDOSF

Pourquoi un club de handball pour le Pays de l'Arbresle ?

Le HBCPA se doit de proposer à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et plus particulièrement aux **plus jeunes** et aux **plus en difficulté**, de **pratiquer le handball**, sans **augmenter les sollicitations des élus locaux** tant du point de vue financier, que du point de vue de la mise à disposition des installations.

Aussi, son **projet de développement associatif** doit **aborder** non seulement les **dimensions sportive, économique**, mais aussi **sociale** et **environnementale**.

En effet, comme nous venons de l'évoquer la **pratique** et **l'enseignement** d'un **sport collectif** n'ont de sens, que s'ils sont au **service du développement durable** de leur territoire, en permettant aux **plus jeunes** de **découvrir** et **vivre** une **activité de vie collective**.



Répartition des effectifs du HBCPA

Pourquoi le HBCPA se doit de mettre en place des actions en faveur de la jeunesse ?

La raison d'être du HBCPA au travers de ses activités est de **participer** à « l'éducation » des jeunes de son territoire.

Depuis maintenant 25 ans le HBCPA couvre l'ensemble des communes de la CCPA, voire au delà.

Dans le cadre de la **valorisation du handball**, le HBCPA souhaite **conforter ses relations avec les écoles et les communes** d'où sont originaires ses licenciés et plus particulièrement les jeunes de 6 à 18 ans.

C'est pourquoi le HBCPA sollicite le CDOSF pour soutenir ses projets et leurs actions qui visent à conforter à la fois avec **sa raison d'être, ses valeurs** (tolérance, respect, goût de l'effort, esprit d'équipe) et **assurer son développement** qui doivent permettre aux jeunes de l'ensemble du territoire d'être initiés à la pratique du handball, grâce à la mise à disposition d'installations sportives actuellement par les communes de l'Arbresle, de Lentilly, de Sain Bel et de la CCPA.

Les Co-présidents du HBCPA

Patrick PONS

Patrice DUVIVIER



CEAL
CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'OUEST LYONNAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

Communauté de
L'ARBRESLE

MAIRIE DE
L'ARBRESLE



HANDBALL

CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE

SAISON 2014 / 2015

N'OUBLIEZ PAS LA BOUTIQUE EN LIGNE

<http://www.hbcpa.fr/boutique.html>



ASICS GEL TACTIC
80€

VESTE
ADULTE
GARÇON OU
FILLE :
35€
ENFANT
GARÇON OU
FILLE :
31,50€



Même modèle que les équipes 1

PANTALON
ADULTE
GARÇON OU
FILLE :
24,50€
ENFANT
GARÇON OU
FILLE :
21€



KEMPA TORNAO
64€

TENUE HBCPA
TENUE FFHB
CHAUSSURES
SWEAT GARDIEN
ACCESSOIRES
PROTECTIONS

Pour renseignements ou commande,
merci d'envoyer votre demande à
Cédric Serna : senacece@hotmail.fr

Prochaine commande :
15 Novembre 2014



L'endroit

villa création

FRESENIUS
MEDICAL CARE

TRANSPORTS
BRAILLON

mcube
L'AGENCE WEB

LaBel



CARROSSERIE
MOREL

vision plus

TOUT FAIRE
MATÉRIAUX

ISCOP



AVIVA
Assurance I

iBowl
Le club du bowling à l'Arbresle

Auto-école
TOP CONDUITE Arbresle

L'Orange bleue
Cup d'été de l'ARBRESLE



E.U.R.L. D'ARCHITECTURE
Sébastien CHOULET
ARCHITECTURE - INGÉNIERIE



COMPTE RENDU DE MATCH EQUIPE : SENIORS FILLES – PRE-REGIONAL

Déplacement en effectif réduit ce dimanche à Limas, qui a vu son groupe s'étoffer dans la semaine de 3 joueuses d'expériences dont une gardienne qui vient de N3 et qui a posé de vrai problème à nos tireuses puisque l'équipe fini le match sur des statistiques de réussite aux tirs de moins de 25 %

5 / 5 à la mi-temps pour un score final de 18 / 12. L'équipe de l'Arbresle a payé « cash » le fait de rater autant de tirs à cause, d'une part de l'excellente gardienne adverse, mais d'autre part à des duels tireuses / gardiennes mal préparés.

La défense a bien tenue malgré un système de zone qu'il faut continuer à travailler.

Les 4 prochains matchs de championnat seront tous disputés contre des équipes mieux classées après 6 journées. Cela nous emmènera à la trêve hivernale et permettra à nos jeunes joueuses de s'aguerrir en se frottant à des équipes plus expérimentées comme celles par exemple de Belleville et de Corbas

Denis

MATCHS A VENIR

EQUIPE	CHAMPIONNAT	LIEU	CONTRE	DATE	HEURE
SENIORS M – 1	Pré-national	INTERIEUR	ST PRIEST HANDBALL	16/11/2014	16H00
SENIORS M – 2	Excellence départemental	EXTERIEUR	MIONS	16/11/2014	16H00
SENIORS M – 3	Challenge JP. ROBERT	GROSLIER	BVS HANDBALL	11/11/2014	20H30
MOINS DE 18 M	Départemental	INTERIEUR	TASSIN BRINDAS	15/11/2014	16H30
MOINS DE 16 M	Régional	GROSLIER	HANDBALL CLUB DE LYON	15/11/2014	19H00
MOINS DE 14 M1	Régional	INTERIEUR	ST PRIEST HANDBALL	16/11/2014	15H00
MOINS DE 14 M2	Départemental	INTERIEUR	TASSIN BRINDAS	15/11/2014	14H15
MOINS DE 14 M3	Départemental	INTERIEUR	AMPLEPLUIS	15/11/2014	15H30
MOINS DE 12 M1	Dép. Confirmé	INTERIEUR	BVS HANDBALL	15/11/2015	15H15
MOINS DE 12 M2	Dép. Débutant 1	GROSLIER	CIVRIEUX HANDBALL	15/11/2014	17H30
MOINS DE 12 M3	Dép. Débutant 2	INTERIEUR	TASSIN BRINDAS	15/11/2014	14H00
SENIORS FILLES	Pré-régional	GROSLIER	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	15/11/2014	20H30
MOINS DE 16 F	Départemental	INTERIEUR	MEYZIEU HANDBALL	16/11/2014	14H00
MOINS DE 14 F	Départemental	INTERIEUR	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	16/11/2014	9H45
MOINS DE 12F	Régional	INTERIEUR	ST JULIEN DENICE GLEIZE	15/11/2014	13H30